

Paris, le 19 avril 2023

RALLYE

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2022

Le Document d'Enregistrement Universel 2022 de Rallye a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 18 avril 2023 sous le numéro D.23-0303.

Le Document d'Enregistrement Universel 2022 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté et téléchargé sur le site internet de Rallye (www.rallye.fr/fr/investisseurs/information-reglementee) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org)

Contact :

Alexis RAVALAIS

+33 (0) 1 44 71 13 73